

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Mme NICOLE BRODEUR, présidente de la commission  
Mme MARTINE MUSAU, commissaire ad hoc  
M. PIERRE-CONSTANTIN CHARLES, commissaire ad hoc

**ÉCOLE ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DANS GRIFFINTOWN**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 2

---

Séance tenue le 8 décembre 2020, 13 h  
1550, rue Metcalfe  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI DU 8 DÉCEMBRE 2020**

**MOT DE LA PRÉSIDENTE** ..... 1

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :**

M. Dallas Wert, citoyen ..... 4

Mme Catherine Joubert, Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé ..... 12

**MOT DE LA FIN** ..... 26

**FIN DE LA CONSULTATION**

**SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonjour, et bienvenue à cette séance virtuelle d'audition des opinions qui se tient dans le cadre de la consultation publique sur le *Projet d'école et d'équipements collectifs dans Griffintown*.

10 Je vous rappelle que nos travaux et activités se déroulent en français, mais les participants et les participantes qui voudraient s'exprimer en anglais pourront le faire.

This meeting will be conducted in French, but if you wish to address the commission in English, you are welcome to do so.

15

Je m'appelle Nicole Brodeur, je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal et je suis la présidente de cette commission.

20

La commission est également composée de madame Martine Musau ainsi que de monsieur Pierre-Constantin Charles. Nous sommes appuyés dans nos travaux par monsieur Marc-André Lapointe qui agit à titre d'analyste de la commission.

25

Le 19 octobre dernier, le Centre de services scolaire de Montréal, l'organisme Bâtir son quartier, l'arrondissement Sud-Ouest et le Service d'urbanisme et de mobilité de Montréal, vous ont présenté deux projets soumis à la consultation.

D'abord, un projet mixte comprenant une école et un immeuble de logement social et en second lieu, un projet de pavillon dans le futur parc du Bassin-à-Bois.

30 Par la suite, leurs représentants ont répondu à vos questions au cours d'une séance qui s'est tenue le 11 novembre dernier.

Je vous remercie au nom de mes collègues et de l'Office de consultation publique de Montréal de l'intérêt que vous portez à nos travaux depuis le début de cette consultation et ce  
35 malgré les défis que posent la pandémie.

Pour nous conformer aux règles gouvernementales et aux normes sanitaires qui s'appliquent, l'audition des opinions se fera à distance.

40 Quatre citoyens et représentants d'organismes ont souhaité présenter leur opinion devant la commission. Nous avons entendu deux présentations hier soir, le 7 décembre, et nous en entendrons deux autres aujourd'hui.

45 La commission a également reçu une quarantaine d'interventions écrites, notamment par le biais d'opinions en ligne qui ne feront pas l'objet de présentations orales. Celles-ci seront toutefois disponibles sur le site de l'OCPM très bientôt.

50 Les personnes qui s'adresseront à la commission peuvent le faire soit par téléphone, soit par visioconférence. Il est possible d'avoir plus d'un porte-parole par intervention, au cas où la présentation se ferait à plusieurs.

Les participants connectés par ordinateur peuvent partager leur écran et ainsi montrer des fichiers Powerpoint, des vidéos ou encore des photos.

55 Les intervenants disposent d'une période de 10 minutes pour exposer leur opinion. Les commissaires auront ensuite une dizaine de minutes pour échanger avec eux.

60 Enfin, comme vous le savez déjà, la commission tient à ce que le climat des échanges demeure serein. Je vous rappelle donc que les propos malveillants ou les interventions qui portent atteinte aux droits fondamentaux ou encore à la réputation des personnes sont irrecevables.

Merci d'avance aux intervenants que nous entendrons cet après-midi pour leur collaboration.

65 Une fois les séances d'auditions terminées, les archives vidéo ou les archives audio des échanges avec les commissaires, tout comme les transcriptions écrites, seront mises en ligne sur le site Web de l'Office dans les meilleurs délais.

70 Comme il est de coutume en matière de consultation publique, si pour une raison ou une autre des inexactitudes se glissaient dans les propos tenus aujourd'hui, les représentants de la Ville, du Centre de services scolaire ou encore de Bâtir son quartier, pourraient utiliser de leur droit de rectification. Ils auront 48 heures à la suite de l'envoi des fichiers vidéo et audio des présentations pour nous fournir des rectifications par écrit. Il s'agira bien entendu de rectifier un fait et non d'émettre un commentaire ou un avis.

75 Une fois les consultations terminées, les commissaires entreprendront l'analyse de l'ensemble des informations et des opinions reçues. Nous prévoyons terminer la rédaction de notre rapport au début du mois de février 2021. C'est la présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier qui remettra le rapport aux élus municipaux. Ce rapport sera rendu public dans  
80 les 15 jours suivants son dépôt.

Les décisions à prendre par la suite appartiennent aux élus de la ville de Montréal.

Je vous remercie de votre attention.

85 \_\_\_\_\_

**M. DALLAS WERT**

90

**LA PRÉSIDENTE :**

Et j'invite maintenant Monsieur Dallas Wert à prendre la parole. Alors, Monsieur Wert, je vous rappelle les règles. Vous disposez d'une période de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite les commissaires auront également une dizaine de minutes pour échanger avec vous.

95

Alors, nous vous écoutons.

**M. DALLAS WERT :**

100

Oui, bonjour. Merci de m'avoir donné l'opportunité de donner mon opinion sur ce projet. Si je regarde les plans ici, c'est un très beau projet mixte. J'aime bien l'école avec ses cours sur les toits et les différents niveaux de niveau 1 à 5, ça varie, c'est en fait très, très beau au niveau architecture.

105

Quand je regarde les plans, ma suggestion serait de, s'ils peuvent considérer de mettre le logement d'habitation vers le parc, ce serait beaucoup plus... bon, avantageux pour eux et l'avantage de ça c'est que si l'école, la cour d'école était vers l'Allée des Chiffonniers et l'habitation vers Allée des Vraquiers vers le parc, c'est que l'entourage de l'habitation présentement est entourée des édifices de huit étages.

110

C'est-à-dire la Coop au nord, vers l'est on a l'édifice Bäss de 8 étages et vers le sud, on a l'édifice du NOCA. Et l'habitation sociale où ils sont situés, vont recevoir très peu de lumière.

115

Présentement, sur l'Allée des Charbonniers où il y a le Bassin du Havre et le NOCA, c'est presque toujours noir sur cette Allée des Charbonniers. Donc, pour les habitants du projet social, ils auraient beaucoup plus de lumière et ce serait beaucoup plus agréable pour eux d'avoir la vue sur le parc.

120 Et il y a un grand avantage à tous les résidents de l'entourage, dans les trois résidents de l'entourage parce que le Bäss aurait une vue un peu plus dégagée s'ils étaient vers la vue de l'école, qui varie de un niveau à cinq. Qui permettent plus de lumière dans ce secteur-là.

125 La Coop également. Tous les balcons de la Coop sont situés face vers le canal, auraient une vue plus dégagée qui varie de un à cinq, ils auraient plus de lumière. Et le NOCA aussi aurait une vue un peu plus dégagée et le soleil de l'après-midi.

130 Présentement, où on a la cour d'école, il fait face à la Coop, mais c'est une grande façade avec aucune fenêtre. C'est-à-dire, c'est dommage parce que Griffintown peut être dense au niveau de la quantité d'édifices ou entouré d'édifices et dans un cas comme ça, c'est que si on a une cour d'école qui varie de un à cinq étages, c'est un espace dégagé.

135 Ça permet à plus de lumière de rentrer dans le secteur et ça serait bien qu'il y ait au moins des résidents aux alentours qui puissent profiter de cet avantage-là, de ce dégagement-là d'un beau projet d'architecture parce que je trouve que la cour d'école c'est très beau. Le niveau 1 à 5 qu'ils ont fait avec les toits, la gym ou les cours d'école.

140 Et je trouve ça très bien d'avoir, de mélanger les deux. Voilà. Voilà, c'est tout je crois.

**LA PRÉSIDENTE :**

145 C'est bien. Alors, on voudrait vous poser quelques questions. Peut-être aussi valider des points de vue qui ont été exprimés par les citoyens jusqu'ici, soit dans la séance d'hier ou encore dans certaines opinions écrites qui nous ont été soumises.

145 Peut-être pour commencer. Ce qu'on a compris dans la séance, lors de la séance d'information sur le *Projet de construction d'une école et de logements sociaux*, c'est qu'entre autres le choix avait été fait de mettre l'école face au parc parce que la cour de récréation de l'école était limitée.

150 À preuve, il y a une proposition par le Centre de services scolaire de mettre une cour de  
récréation sur le toit de l'école, parce que vous savez qu'il y a un ratio espace/nombre d'enfants  
dans un établissement scolaire.

155 Alors, donc on était amenés donc à mettre un espace de récréation pour les enfants sur le  
toit de l'école, en plus de la cour de récréation qui donne sur le parc du Bassin-à-Bois. Et  
l'intention c'était aussi peut-être d'avoir une entente avec la ville de Montréal pour que les enfants  
utilisent, les élèves plutôt, utilisent la cour de, le parc comme lieu aussi de récréation.

160 Si vous étiez disons à la place de la Commission scolaire, ou en tout cas, si vous aviez à  
arbitrer un choix entre l'accès des élèves au parc et l'accès des citoyens qui habiteraient les  
logements, comment vous positionneriez-vous ?

**M. DALLAS WERT :**

165 Mais est-ce qu'on pourrait avoir les deux ? C'est-à-dire, on pourrait avoir un couloir ou un  
chemin qui mène vers le parc de l'école, parce que de toute façon l'école représente la moitié du  
terrain, non ?

**LA PRÉSIDENTE :**

170 Oui.

**M. DALLAS WERT :**

175 Donc, ça pourrait être une solution gagnante pour les deux.



**LA PRÉSIDENTE :**

180 O.K., alors ça c'est une proposition. Alors, je vous remercie. Est-ce que un de mes collègues, Martine ou Pierre-Constantin vous souhaiteriez poser une question ?

**LE COMMISSAIRE :**

185 Oui. Merci de votre intervention, Monsieur Wert. C'est par rapport, je n'ai pas grande idée sur le plan architectural. Je comprends très bien votre suggestion, mais je me demandais et si on le change, est-ce que ça aura un impact sur le plan architectural de manière à ce qu'on puisse réaliser un projet intégré, à voir les logements sociaux et l'école en même temps ?

190 **M. DALLAS WERT :**

Ça, ça serait aux architectes de revoir sur ce plan de terrain s'ils peuvent déplacer les édifices pour pouvoir accommoder les deux dans le même genre de type de projet qu'ils veulent faire.

195

**LE COMMISSAIRE :**

Merci.

200 **M. DALLAS WERT :**

C'est juste que je croie que ça serait une solution gagnante pour tous les résidents. C'est-à-dire les résidents pour les logements sociaux qui auraient une vue sur le parc. Pour le projet de Coop, il y aurait une vue plus dégagée parce que la cour d'école varie de un à cinq étages qui permet à beaucoup plus de lumière de rentrer dans ce secteur-là pour le projet Bäss et le projet NOCA.

205

210 Peut-être, comme l'école va représenter la moitié du (inaudible), avoir peut-être un chemin ou un chemin qui amène vers le parc public pour que quand les enfants ont la récréo.

L'autre question c'est est-ce que les enfants pendant les heures d'école ont le droit d'aller dans le parc ? Parce que... je ne sais pas.

215 **LE COMMISSAIRE :**

Je n'ai pas cette information, c'est une information qu'on pourrait aller chercher, mais je ne le sais pas.

220 **M. DALLAS WERT :**

Oui, parce que je suis sûr qu'avant et après l'école ils vont jouer dans le parc, ce qui est tout à fait normal.

225 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Wert, j'aimerais vous poser une question concernant le pavillon et le projet de patinoire qui est prévu dans non pas le parc du Bassin-à-Bois, mais l'autre parc qui est le parc du Bassin...

230 **M. DALLAS WERT :**

Oui, où vous allez avoir l'espèce d'édifice qui (inaudible).

235

**LA PRÉSIDENTE :**

240           Qu'est-ce que vous pensez de ce projet-là d'aménager ce parc-là avec une patinoire et d'y installer un pavillon qui va permettre de loger la surfaceuse à glace et permettre aux gens d'enfiler leurs patins ?

**M. DALLAS WERT :**

245           Oui, tout à fait. En fait, c'est très, très beau le parc, j'ai vu le plan et tout ça, mais encore ce que je suggère avec l'édifice, là où vous allez garder la zamboni, pourquoi pas le mettre l'autre côté du parc vers la rue William, parce que les gens, c'est un très beau secteur maintenant avec tous les nouveaux édifices et les parcs que vous avez ajoutés et tout ça, mais les gens vont se retrouver à marcher près du canal et la rue du Bassin qui devrait être une rue en général assez tranquille.

250           Et pourquoi ne pas mettre cet édifice-là où vous gardez la zamboni à l'autre bout du parc, vers la rue William où il y a plus de circulation de voitures et tout ça, qui serait l'entrée du parc ?  
255           Mais ça c'est mon avis. C'est... you know.

              Mais je trouve que ça serait peut-être comme mieux placé, je ne sais pas pourquoi, parce que peut-être on marcherait sur la rue du Bassin avec les parcs – il y a un parc de l'autre côté également. Il y a le canal, c'est plus tranquille dans ce secteur-là, alors que vers la rue William c'est un peu plus achalandé. Toutes les voitures pour les projets de condo vont rentrer beaucoup dans ces endroits-là pour le stationnement. On peut peut-être le mettre là.

**LA PRÉSIDENTE :**

265           Proposition. Autre question de la part de mes collègues commissaires ?

**LE COMMISSAIRE :**

270 Pour moi, ça va, merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

275 Martine ?

**LA COMMISSAIRE :**

280 Oui, juste pour ma compréhension, Monsieur Wert. Avec ce que vous proposez, est-ce que la disposition de la cour d'école elle se retrouverait à être sur le côté de la rue ou d'avantage vers le côté des résidences ?

**M. DALLAS WERT :**

285 Bien elle pourrait être, la cour d'école pourrait être vers l'Allée des Charbonniers et coin Bassin, parce que toute cette cour-là, comme vous voulez, ça peut être un des deux, parce que les toits varient de un à cinq étages. Donc, déjà là ça va dégager beaucoup avec tous les édifices aux alentours.

**LA COMMISSAIRE :**

290 Donc, vous misez beaucoup sur un dégagement qui permettrait de l'ensoleillement.

**M. DALLAS WERT :**

295 Oui, oui.

**LA COMMISSAIRE :**

300 Est-ce que dans notre réflexion vous pensez qu'il pourrait y avoir des enjeux prévisibles en termes de nuisance s'il y aurait une redistribution des lieux, notamment des cours d'école ?

**M. DALLAS WERT :**

305 Vous voulez dire si ça peut nuire avoir une cour d'école devant les édifices, les résidences ?

**LA COMMISSAIRE :**

310 Exact. Est-ce que vous pensez qu'on devrait avoir une réflexion sur peut-être le bruit si jamais effectivement les cours d'école sont déplacées ?

**M. DALLAS WERT :**

315 Non. Non, moi j'aime bien. Pour moi, avoir des, entendre des enfants jouer dehors c'est la vie du quartier.

**LA COMMISSAIRE :**

320 Très bien, merci. C'est très intéressant.

**LA PRÉSIDENTE :**

325 Bien. Alors, si on n'a pas d'autre question du côté de la commission, il me reste à vous remercier de votre présentation. Alors bonne fin d'après-midi.

**M. DALLAS WERT :**

330 Merci.

---

**Mme CATHERINE JOUBERT**  
**COALITION DE LA PETITE-BOURGOGNE/QUARTIER EN SANTÉ**

335

**LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant Madame Catherine Joubert.

340

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

Bonjour, tout le monde. Donc nous c'est une intervention au nom de la Coalition de la Petite-Bourgogne, Table de quartier ici qui est en charge là du quartier de Petite-Bourgogne et de Griffintown.

345

Donc nous avons un Comité sur l'aménagement et le milieu de vie. Donc c'est surtout en termes de discussions qu'on a dans ce comité-là puis aussi de voir les préoccupations de résidents et d'organisations du quartier.

350

Quand je dis « le quartier », là je parle autant de Griffintown que de la Petite-Bourgogne. Juste pour que ça soit plus fluide.

355

Donc voilà. En fait, nous ça fait quand même plusieurs années qu'on suit la progression de la situation à Griffintown, qu'on est aux aguets de voir comment va ce développement-là.

Puis c'est sûr qu'on a déposé quelques mémoires dans les dernières années sur plusieurs situations de Griffintown, différents sujets.

360           Donc, dans le cadre de celle-ci, en fait je vais être très succincte, je vais être très brève. Je viens de rentrer en poste il y a tout juste deux semaines, donc je commence ma deuxième semaine, donc vous me pardonnerez peut-être le manque de détails ou de réponses si jamais vous avez des questions plus pointilleuses.

365           Donc nous, concrètement, ce qu'on demande là ce sont des locaux et espaces communautaires là qui soient animés et qui soient intérieurs et extérieurs. Donc, je vous écoutais parler avec la personne précédente sur le fait bon de patinoire, différents espaces là comme des parcs et tout ça.

370           Donc, c'est sûr que pour nous ça c'est une clé. C'est vraiment plusieurs espaces qu'on cherche à avoir dans Griffintown.

              C'est ça. Comme je disais, on parle autant de parcs, d'écoles, de CPE. On peut noter aussi qu'il y a des écoles, il y a une école polyvalente, une école secondaire à Saint-Henri. Donc,  
375           il y a cette possibilité-là, mais pour le quartier, bien on salue évidemment la venue d'une école primaire, mais ce serait bien aussi de garder en tête qu'une école secondaire éventuellement peut-être va avoir un certain besoin.

              Ensuite sinon on parle d'activités et d'espaces pour occuper autant des jeunes que des  
380           adolescents. Je pense que c'est important de souligner ces deux catégories-là dans la jeunesse qui ont besoin d'espaces.

              Que ce soit animer puis aussi dans une certaine mesure surveiller, donc on peut penser à  
              par exemple dans la Petite-Bourgogne, ou de l'occupation des parcs durant l'été pour pouvoir  
385           animer les jeunes, pouvoir leur proposer des idées de choses à faire.

Donc, ce qu'on pourrait voir c'est peut-être des organisations qui font déjà ça qui voudraient continuer à le faire, peut-être étendre leur travail aussi à Griffintown dans ces espaces-là qui pourraient arriver.

390

Donc, on pense aussi peut-être à des maisons de jeunes, à des choses comme ça qui sont des services plus en lien directement avec cette portion de la population-là.

395

Ensuite, c'est sûr qu'on aimerait avoir des espaces pour les mères et les parents. Donc, on s'entend que quand les parents laissent leurs enfants à l'école, ça leur prend aussi d'autres locaux en parallèle de ceux de l'école dans lesquels ils peuvent être occupés par exemple, je ne sais pas là, des ateliers de couture, des ateliers de différentes choses.

400

Même des groupes d'entraide. Donc, il peut y avoir plusieurs formes d'activités dans ces espaces-là, mais il faut bien comprendre que l'idée ici c'est d'avoir des locaux accessibles à l'extérieur de l'école, parce qu'évidemment quand les parents laissent leurs enfants à l'école, c'est là qu'ils ont du temps libre, soit pour travailler, soit faire d'autres activités. Donc, c'est ça qui serait l'idéal.

405

Donc, ensuite c'est sûr que l'idée de la mobilité, là on sait que dans Griffintown il y a des gens aussi avec des manques de capacité. Donc, des espaces et des aménagements qui font en sorte que les personnes à mobilité réduite peuvent être incluses et puissent avoir un accès disons assez facilité.

410

Ensuite, c'est sûr qu'il y a la question de l'animation dont je vous parlais. Donc concrètement, c'est sûr que nous on a fait des petits calculs ici parce qu'on est en pourparlers avec l'ÉTS pour des locaux temporaires communautaires, jusqu'à temps qu'il y ait des locaux plus permanents disons, comme vous êtes en train de faire avec cette consultation, mais avoir des locaux plus permanents.

415



On a calculé à peu près que juste pour l'animation dans un cadre comme ça, dans un local communautaire, ça pourrait aller jusqu'à 70 000 dollars par année, juste pour l'animation. On ne parle pas d'assurance, on ne parle pas même de frais d'entretien et tout ça. On parle vraiment juste de donner une tâche d'animation d'environ quatre à six heures par jour.

420

Donc ça c'est quelque chose d'intéressant. On a des groupes qui le font, donc peut-être que ça pourrait aller en ce sens à subventionner la mission des organismes qui s'occupent déjà d'avoir certains ateliers en place, que ce soit pour les plus jeunes ou les plus vieux. Donc, pour tout le monde.

425

On a aussi la demande d'un Centre de services de santé intégrés. Donc, ce qui était anciennement un CLSC ou bon ce qu'on entend encore comme un CLSC. Donc, un Centre de santé, il n'y en n'a pas à la Petite-Bourgogne, il n'y en n'a pas à Griffintown, puis avec l'augmentation drastique de la population dans les dernières années on pense que d'avoir un Centre de services de santé intégrés serait vraiment bienvenu.

430

Il faut comprendre que le plus proche est à Saint-Henri, donc quand même pour des personnes, pour des familles nombreuses ou pour des gens même avec des mobilités réduites ou encore juste pour aller chercher certains services, ça peut faire loin, ça peut enlever peut-être un certain accès à ces services de santé.

435

Puis aussi on réitère là qu'effectivement on veut voir aussi des familles dans ce quartier-là. Il y en a déjà beaucoup, on est un quartier qui a beaucoup de familles. Donc on réitère le fait de peut-être avoir même des espaces dans les développements qui incluent des espaces de trois chambres à coucher, donc pour les familles un peu plus nombreuses.

440

Puis on sait maintenant qu'avec le confinement, c'est sûr qu'on passe beaucoup de temps à la maison. Donc avoir de l'espace pour tout le monde, c'est ça aussi qui est privilégié.

445           Donc voilà. Je pense que ça fait pas mal l'ensemble de mes recommandations. Je suis allée un peu en rafale, là. Je ne sais pas si vous voulez que je revienne sur certains points ou si vous avez des questions pour moi ?

**LA PRÉSIDENTE :**

450

Je vous remercie beaucoup de votre présentation, Madame Joubert. On va plutôt y aller à partir de questions qui se raccrochent à votre intervention. Il se peut qu'aussi on déborde un petit peu sur certains sujets qui sont périphériques quand même à ce que vous nous avez dit.

455

Est-ce que mes collègues Pierre-Constantin ou Martine ont des questions ? Martine.

**LA COMMISSAIRE :**

460

Oui, très bien. Bonjour, Madame Joubert. Merci beaucoup. Donc, j'entends de vos propos en fait que la Table de quartier est très bien positionnée pour identifier les besoins de différents groupes, que ce soient les très jeunes, les jeunes, les familles et les personnes plus âgées.

Donc, vous nous parlez principalement d'optimiser l'utilisation des locaux qui seront disponibles une fois le projet terminé. Est-ce que c'est bel et bien ça ?

465

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

Oui, exactement, on va dans ce sens-là, oui.

470

**LA COMMISSAIRE :**

Donc, puisque les besoins de tous ces groupes-là sont en général très, très différents, si vous deviez identifier une priorité parmi l'ensemble de ces besoins parce que vous avez fait mention d'anciens CLSC, CPE, familles au niveau des logements. Mais si on devait cibler peut-

475 être une, voire deux priorités selon ce que la Table de quartier a identifié dans les dernières années dans Petite-Bourgogne et Griffintown, quelles seraient ces deux premières priorités ?

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

480 Bien c'est sûr que pour nous c'est un tout, là. T'sais d'aller à l'école, avoir une bonne éducation ça aide ensuite à avoir un meilleur état de santé. Donc, je pense qu'il ne faut pas oublier que tout est connexe.

485 Si on regarde, si on parle d'approche de droits humains, ça prend de tout pour former une personne. Donc, je pense que c'est très difficile de mettre le doigt sur une ou deux. C'est sûr qu'on salue là l'arrivée de l'école, donc ça je pense que c'est chose faite. Donc, d'après nous c'est sûr que ça été une des grandes priorités avec le Centre de services de santé.

490 C'est sûr que les gens ont besoin d'éducation et ont besoin de santé, là. On le voit surtout en ce moment. Mais c'est sûr que par la suite c'est que oui, on a beau avoir ces espaces-là, mais comment on les occupe, quels services on donne à la population suite à ces établissements-là.

495 Parce que c'est beau de les avoir, mais il faut les animer. Donc, je pense qu'il y a ça aussi qui est forcément regroupable dans l'idée d'avoir ces espaces-là. Donc, ça c'est « un amène l'autre un peu là ».

500 Mais c'est sûr qu'après ça, vous vous consacrez peut-être moins sur l'habitation sur cette consultation-ci, mais c'est sûr que pour nous, t'sais ça prend une diversité dans le quartier pour faire un tissu social. Donc, plusieurs priorités, ça dépend de qui on parle et à qui on parle.

Je pense qu'en passant à un Centre de services de santé et de l'éducation et des parcs en bonne et due forme avec des activités puis des services accessibles à la population, c'est vraiment les priorités clés.

505 Mais c'est sûr qu'après ça on vous parlerait de familles, on vous parlerait de logements à  
chambres à coucher, avec trois chambres à coucher et plus. Autour de trois chambres à coucher.  
On vous parlerait aussi évidemment de cette école secondaire là dont j'ai parlé.

510 Donc, c'est qu'un emboîte le pas à l'autre, mais bon peut-être ça répond un peu à la  
question sur les priorités. Donc, je dirais effectivement l'école, le Centre de santé puis les espaces  
collectifs, les espaces comme les parcs, comme les salles communautaires.

**LA COMMISSAIRE :**

515 J'inviterais la Coalition, lorsque vous ferez le dépôt de votre mémoire, n'hésitez surtout  
pas en termes d'occupation des locaux, vous avez parlé d'animation également, à nous cibler  
lorsque c'est possible, justement ces besoins de façon plus précise parce qu'on entend bien  
entendu les besoins et en termes de réalisation d'une programmation, je pense que ça va être  
très utile pour les différents partenaires de savoir comment l'optimisation des locaux peut être fait.

520

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

Parfait, c'est noté.

525 **LA PRÉSIDENTE :**

Pierre-Constantin ?

**LE COMMISSAIRE :**

530

Oui, bonjour, Madame et merci de votre présentation. C'est juste une question  
complémentaire par rapport à l'utilisation des locaux. Éventuellement, c'est comment que vous  
voyez l'utilisation, que ce soit éventuellement salle communautaire, si salle communautaire il y  
aura, dans la partie logements sociaux ou dans la partie école.

535 C'est comment vous voyez l'utilisation communautaire de ces espaces-là et la  
cohabitation entre, que ce soit entre les deux projets, entre l'école et les activités  
communautaires ? Est-ce que c'est durant les heures de classe ou après les heures de classe,  
est-ce que vous y avez déjà pensé ?

540 **Mme CATHERINE JOUBERT :**

Oui, en fait, bien là c'est sûr que moi je viens d'arriver en poste. Donc, c'est sûr que je n'ai  
pas eu des années pour observer ni pour penser, mais effectivement je pense qu'il y a de très  
bons points là-dessus.

545

Bien pour répondre à la première question c'était plus sur le point de quels genres  
d'animation ou quels genres d'activités il y aurait. Bien pour vous donner un exemple, on a  
plusieurs choses qui se font dans le quartier, on a autant des gens qui donnent des cours  
d'activité physique comme du yoga, du tai-chi, des choses comme ça.

550

On a aussi des ateliers d'aide aux devoirs. Donc, pour les adolescents on aimerait  
implanter encore plus ce système d'aide aux devoirs là. On a aussi Atelier 850 qui eux font de  
l'aide aux devoirs pour les plus jeunes. Donc, ça peut être ça pour les services aux plus jeunes.

555

Mais aussi on peut penser à une variété d'activités. Tout à l'heure j'ai nommé un atelier de  
couture, c'était un exemple un peu comme ça, mais t'sais il y a différents ateliers pour différentes  
parties de la population.

560

Nous, on a des locaux communautaires ici qui sont tout le temps en demande. Que ce  
soit pour des fêtes plus dans le domaine privé. Donc, les gens veulent avoir des espaces qui sont  
plus grands que leur appartement pour recevoir les gens, soit pour des fêtes d'anniversaire, des  
fêtes de mariage et tout ça.

565 Il y a aussi des échanges au niveau plus spirituel. Donc, des groupes par exemple, des groupes de spiritualité, je vais le dire comme ça parce que ça peut se décliner sur plusieurs styles d'activités.

570 Nous on fait un Festival de la Petite-Bourgogne. Donc ça peut être de partager ensemble des repas, des choses comme ça. Mais il y a aussi des activités très concrètes que les résidents, les associations de résidents, que ce soit dans les Coops, les OBNL ou les condos ou même encore dans les HLM, il y a toujours une certaine initiative, il y a toujours un certain désir de partager ensemble, surtout quand on habite seul ou quand on habite bon c'est ça, dans un édifice, on veut quand même ce sentiment de communauté là.

575 Donc, je vous dirais pour répondre à la question, je sais que c'est un peu vague, là, mais des activités communautaires à proprement dit, autant pour bonifier des services comme l'aide aux devoirs, mais aussi pour des espaces plus... j'ai le goût de dire plus informels ou plus du domaine d'exercer, d'avoir des groupes d'entraide, des choses comme ça. Donc, vraiment un soutien à la mission communautaire, je dirais.

580

**LE COMMISSAIRE :**

585 Je comprends aussi par rapport à l'ensemble des services que vous envisagez qui pourraient être donnés dans le quartier, c'est plus un renforcement de l'action communautaire, vous le voyez par l'ajout ou la construction ou le développement de nouveaux locaux communautaires, ce n'est pas ce projet en soi qui pourrait répondre à ce que vous présentez ?

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

590 Bien c'est sûr qu'effectivement là on s'entend, là on parle peut-être d'un chalet dans le parc et tout ça. Donc ça c'est sûr que ça vient palier un peu à ce besoin-là.

595 Comme je vous disais, on est en pourparlers avec l'ÉTS qui effectivement jusqu'à la construction de locaux par la ville ou de locaux accessibles à tous, nous offre une offre intéressante. C'est sûr qu'avec tout le COVID les pourparlers se sont un peu atténués à cause que tout le monde est un peu dans ces propres choses, là.

600 Ceci dit, c'est un manque criant qu'on a. Nous ici on en a une salle communautaire, puis on la loue, elle est toujours louée. Donc c'est déjà quelque chose qu'on voit qu'il y a une demande très concrète.

605 Non seulement ça, mais dans les édifices proprement dit, il y a peu d'espaces, déjà comme je vous disais, il y a peu déjà de condos ou de logements qui ont un trois chambres à coucher.

610 Donc, on peut s'imaginer déjà les logements sont petits et en plus il y a très rarement des espaces communautaires comme je vous disais, autant pour faire des ateliers ou des formations ou de l'aide aux devoirs ou des choses comme ça, que des organisations d'évènements plus familiales ou encore plus du domaine privé, je dirais.

615 Mais c'est sûr que nous les besoins communautaires, c'est sûr que moi je travaille pour une Table de quartier, on travaille autant avec les commerçants, mais aussi beaucoup avec les organisations communautaires.

620 Donc, c'est sûr que moi mon intérêt ou ma lumière va vers ça parce qu'on s'entend aussi que maintenant avec le COVID, on a un besoin aussi de se sentir en communauté, de sentir l'appartenance et d'avoir les espaces dans lesquels on peut faire des activités qui nous permettent de prendre un peu d'air, d'être en santé.

625 Donc, en allant vers cette lignée-là, c'est certain que pour nous, la question du soutien aux missions communautaires est donc d'avoir des locaux, d'avoir des subventions pour pouvoir soutenir ces missions-là.

Parce que c'est beau d'avoir des locaux, mais si personne ne les utilise, ce n'est pas ça non plus le but.

625

**LE COMMISSAIRE :**

Tout à fait. Merci.

630

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

Merci pour les questions.

**LA PRÉSIDENTE :**

635

Oui. Madame Joubert, j'aurais une question peut-être un peu plus large qui concerne entre autres la mixité sociale dans un quartier. Bon, comme vous le savez dans Griffintown, il y a des immeubles, des tours d'habitation qui regroupent des gens qui ont des disparités de revenus assez grandes. Et j'aimerais vous poser la question suivante, puis surtout à partir de si vous aviez des exemples de choses qui sont en cours dans la Petite-Bourgogne.

640

Comment on fait, entre autres, pour encourager l'intégration, encourager la cohabitation ?

**Mme CATHERINE JOUBERT :**

645

C'est une belle question, c'est une question qui est complexe...

**LA PRÉSIDENTE :**

650

C'est une grosse question, je sais, là. Mais allez-y à partir de votre expérience.



**Mme CATHERINE JOUBERT :**

655 Oui, c'est sûr. Bien écoutez, moi j'ai travaillé aussi à l'international dans le passé, donc les questions interculturelles et l'approche je le vois vraiment comme un échange. Je pense qu'on a tous des expériences et des manières de faire qui sont les nôtres, peu importe qui nous sommes. Et ensuite quand on arrive ensemble, bien on échange tout ça et on apprend et on co-construit. Donc, je le vois un peu comme ça.

660 C'est sûr que nous quand on regarde le portrait de Griffintown, ça a grossi rapidement, ça été fait de manière, t'sais je n'ai pas le goût de dire bousculée, mais ça été fait très, très, très rapidement. Donc c'est sûr qu'il y a une question là-dessus sur bon qui y habite et quel est le portrait plutôt socioéconomique et culturel de cette population-là.

665 Encore une fois, je dis cette population-là, mais il y en a plusieurs à l'intérieur. Par exemple, il y a des besoins alimentaires, il y a des gens qui habitent dans des Coops, dans des OBNL. On reçoit des appels pour de l'aide alimentaire, on reçoit des appels pour les Centres de santé. On reçoit des appels même pour des interventions aussi, que ce soit au niveau d'aide scolaire ou des choses comme ça pour les familles.

670 Donc il y a plusieurs besoins. Moi je pense que la question, je vois comme deux volets, il y a le côté interculturel et le côté socioéconomique. Il faut quand même bien regarder ces deux composantes-là parmi tant d'autres pour faire un peu un portrait de qui se retrouve à Griffintown.

675 C'est sûr que la Petite-Bourgogne c'est un des quartiers les plus défavorisés avec le plus grand parc d'HLM au Canada. Donc, on s'entend il y a aussi tout cet enjeu-là, la gentrification ou du moins si on peut dire le développement qui se fait rapidement du côté de Griffintown et qui du côté de la Petite-Bourgogne, les logements sont encore – excusez-moi, mais en piètre état. Ils ont besoin de financement, les conventions arrivent à leur fin.

680

685           Donc, il y a toute cette cohabitation-là qu'on voit. Nous, en tant que Table de quartier, c'est sûr que ce qu'on essaie de faire le plus possible c'est de créer des liens par nos activités, par nos communautés. On a de très beaux succès. On a le Festival de la Bourgogne qui est d'habitude autour de la Fête du Travail.

690           Donc, un festival où les gens échangent autour de musique, de mets partagés, de plusieurs choses. S'il y a un espace dans lesquels autant les organisations que les résidents peuvent venir partager ce qu'ils ont vécu dans la dernière année.

              Il y a de très beaux événements comme des galas de persévérance scolaire, on fait aussi un festival Burgundy on Ice, donc pour célébrer durant l'hiver.

695           Donc, il y a plusieurs activités communautaires qui facilitent ou qui encouragent ce rapprochement-là ou ce tissu social là si on peut dire.

              Pour avoir assisté à des rencontres aussi sur des projets qui sont en train de se développer à Griffintown, il y a ce sentiment-là qui est le même. Ce désir de se sentir en communauté, de pouvoir aller au magasin du coin, de connaître son voisin.

700           Je pense que c'est pas parce qu'on vit dans une tour à condos qu'on n'a pas le goût d'avoir des voisins bienveillants ou des voisins avec qui on échange un service ou deux ou une chose ou deux.

705           Je pense que l'idée c'est ça, c'est que oui il y a eu beaucoup de constructions, mais maintenant comment est-ce qu'on est capables d'aller créer des espaces qui vont favoriser ça ? Bien je pense que via des locaux communautaires, via des activités d'animation comme dans le parc, comme dans ces locaux-là, c'est ça qui crée un peu ce tissu social là.

710           Nous à la Bourgogne, on est tissés serrés dans le sens où on a une des plus grandes diversités de langues et de cultures et de niveaux socioéconomiques, mais mis à part ça, on est

capables de se retrouver autour de nos comités, autour de nos activités, autour de nos évènements pour construire ensemble puis pour échanger de beaux moments.

715           Donc, ce sentiment-là je pense que peu importe la classe ou l'origine de la personne, c'est tous quelque chose qu'on veut en tant qu'humain, se sentir en communauté.

720           Donc, je pense que ça va un peu en ce sens-là où je dis les espaces communautaires il nous les faut puis il nous les faut de sorte à ce que ce soit répondre pour des besoins de la population. Donc, moi ça va me faire plaisir de donner des pistes comme je vous donne depuis le début dans ma présentation.

725           Que ce soit au niveau de l'aide aux devoirs ou que ce soit au niveau des activités plus pour divertir les gens, je pense qu'on a besoin de ça, maintenant plus que jamais.

730           Je pense que c'est d'aller voir peut-être les succès, les succès qu'il y a déjà eu, que nous on a par exemple à la Bourgogne et des succès que Griffintown a eus, ou du moins les initiatives citoyennes, soutenir les initiatives citoyennes, de voir vraiment qu'est-ce qui les intéresse, mais de surtout de donner les espaces pour pouvoir le faire.

735           Donc, je pense qu'avec une consultation comme celle-ci, avec des espaces communautaires comme c'est prévu un peu dans ce projet-ci, je pense que c'est d'aller dans la bonne voie, c'est ça qu'il faut en fait.

735           **LA PRÉSIDENTE :**

740           Alors, je vous remercie beaucoup. Est-ce que Martine ou Pierre-Constantin vous auriez d'autres questions ? Non, Martine.

**LE COMMISSAIRE :**

Non, ça va.

745

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je vous remercie beaucoup, Madame Joubert de votre présentation et des réponses que vous avez apportées à nos préoccupations.

750

Alors c'est donc maintenant le temps de conclure puisqu'il n'y a pas d'autres intervenants. Je vous remercie beaucoup. C'est la fin donc de notre seconde et dernière séance d'audition des opinions.

755

Veuillez noter que jusqu'au 14 décembre, les personnes qui le désirent peuvent encore soumettre une opinion en ligne, par la poste ou encore par message téléphonique. Les renseignements nécessaires se trouvent sur la page Web de la consultation en cours.

760

Après le 14 décembre, mes collègues et moi-même, ainsi que notre analyste, allons poursuivre l'analyse de toute l'information que nous avons reçue. Les opinions écrites et orales qui ont été communiquées.

765

Comme je le mentionnais en début de séance, le rapport de la commission sera transmis à la présidente de l'Office et aux élus municipaux durant le cours du mois de février prochain.

Je veux remercier toutes les personnes qui ont donné leur opinion et qui s'appêtent encore à le faire. Je remercie également les représentants de la Ville et des promoteurs, de même que le personnel de l'Office du soutien qu'ils ont apporté aux travaux de la commission.

770

Merci aux personnes présentes et en ligne pour votre écoute patiente et respectueuse.

Thank you for joining us today and for your courtesy and patience.

Alors, je vous souhaite une bonne fin de journée. Merci beaucoup, au revoir.

775

**FIN DE LA CONSULTATION**

\* \* \*

780

785

790

795

800

805

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.

810

*Cindy Lavertu*

815

Cindy Lavertu, s.o.